

## Cap-aux-Diamants

### Louis Hébert, « l'Abraham de la colonie »

Jacques Lacoursière

---

Temps passé, temps retrouvé  
Numéro 29, printemps 1992

URI : [id.erudit.org/iderudit/8017ac](http://id.erudit.org/iderudit/8017ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN 0829-7983 (imprimé)  
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

Lacoursière, J. (1992). Louis Hébert, « l'Abraham de la colonie ». *Cap-aux-Diamants*, (29), 58–61.

---

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)



## Louis Hébert, «l'Abraham de la colonie»

**Louis Hébert est un homme qui passe ses loisirs à défricher et labourer la terre. Devant autant de «coeur à l'ouvrage», on comprendra que son titre de «premier colon» est loin d'être usurpé!**

par Jacques Lacoursière\*

*Le 11 mars 1617, Louis Hébert et sa famille quittent Honfleur vers Québec. Le 14 juin, le groupe arrive à Tadoussac et quelques jours plus tard, dans l'établissement de Champlain. Exerçant d'abord son métier d'apothicaire au service de la compagnie des Marchands, il se consacrera de plus en plus par la suite aux défrichements et à la culture des grandes propriétés qu'il possède sur les hauteurs de Québec et le long de la rivière Saint-Charles. (J. McIsaac dans *Élie de Salvail*, 366 Anniversaires Canadiens, p. 39).*

L'ANNÉE 1992 MARQUE LE 375<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE l'arrivée à Québec de l'apothicaire Louis Hébert, considéré comme le premier colon de la colonie. En effet, le 6 mars 1617, à Paris, celui-ci signe un engagement auprès de la Compagnie de Canada qui détient le monopole de la traite des fourrures dans la vallée du Saint-Laurent. Pendant deux ans, Hébert sera au service exclusif de la compagnie. Il pourra occuper ses loisirs, c'est-à-dire ceux que les commis voudront bien lui accorder, à «défricher, labourer et améliorer les terres dudit pays». Mais il sera obligé de vendre le surplus de sa production à la compagnie aux prix de la France. Enfin, il lui est interdit de faire du commerce avec les Amérindiens et ce, sous peine de voir confisquer ses marchandises et de perdre son loyer.

Hébert, sa femme Marie Rollet, ses deux filles, Anne et Guillemette, son fils Guillaume et son

beau-frère Claude Rollet s'embarquent sur le *Saint-Étienne* à destination du Canada. Le père récollet Joseph Le Caron fait le voyage sur le même navire. La traversée est pénible et dure trois mois. Lors d'une tempête, on craint le pire. Dieu aidant et grâce à l'habileté des marins, le *Saint-Étienne* jette l'ancre à Tadoussac le 14 juin suivant. La dernière partie du voyage s'effectue en barque.

### Un retour pour les Hébert

Pour la famille Hébert, ce n'est pas la première traversée de l'Atlantique. Bien plus, depuis des années, il était question de la Nouvelle-France chez elle. En effet, une des nièces de la mère de Louis avait épousé Jean de Biencourt de Poutrincourt, le commandant du premier établissement français en Acadie. Cela explique sans doute le fait que, le 20 mars 1606, l'apothicaire parisien

se retrouve devant les notaires Manchevelle et Des Quatrevaux pour signer un engagement pour travailler pendant un an à l'établissement de Port-Royal, en Acadie. Laissant sa famille à Paris, il s'embarque à La Rochelle le 11 mai 1606. L'avocat parisien Marc Lescarbot fait lui aussi partie de la liste des passagers. Quand le *Jonas* arrive à destination le 27 juillet, Samuel de Champlain, qui alors n'est simplement qu'un bon géographe, est absent: il explore la région avoisinante.

### Apothicaire et agriculteur

Le lendemain même de son arrivée à Port-Royal, Hébert se met au travail, comme le rapporte Lescarbot dans son *Histoire de la Nouvelle-France*: «Le sieur de Poutrincourt fit cultiver un peu de terre pour y semer du blé et y planter de la vigne, comme il fit à l'aide de notre apothicaire, M. Louis Hébert, qui, outre l'expérience qu'il a dans son art, prend plaisir au labourage de la terre». L'intérêt d'Hébert pour l'agriculture est évident et pourtant il venait d'une famille d'apothicaires. Il est vrai cependant que la pharmacopée de l'époque reposait sur la culture de plusieurs plantes.

À Port-Royal, le futur colon de Québec ne travaille pas seulement à cultiver la terre ou à soigner les malades, il participe aussi à des voyages d'exploration. Il assiste à la première pièce de théâtre présentée en langue française en Amérique du Nord, *Théâtre de Neptune*, composée par Lescarbot et interprétée, le 14 novembre 1606, pour souligner le retour de Poutrincourt. De plus, il est membre de la première société gastronomique de notre histoire, «l'Ordre de Bon Temps», créée par Champlain au cours de l'hiver 1606-1607. À tour de rôle, les membres du groupe doivent présenter des repas de viande ou de poisson frais avec un cérémonial préétabli. Le but était plus d'éviter le scorbut que de s'amuser.

### À un cheveu d'être excommunié!

La révocation du monopole de commerce accordé à Pierre Du Gua de Monts signifie que l'on doit abandonner Port-Royal et revenir en France. En conséquence, Hébert retrouve sa famille à l'automne de 1607. Peu après, Poutrincourt obtient du roi la permission de continuer à s'occuper de la colonisation de l'Acadie, mais à la condition de travailler plus activement à la conversion des Amérindiens. En février 1610, Hébert, accompagné de sa famille, s'embarque donc à nouveau pour Port-Royal. Le rôle qu'il va y jouer est plus important. À l'occasion, il assume le commandement de la place en l'absence des Biencourt. Il sera même directement mêlé à la querelle mettant aux prises le fils de Poutrincourt et les jésuites Pierre Biard et Enne-

mond Massé. Hébert risquera l'excommunication dans cette affaire!

Au mois de novembre 1613, Samuel Argall, qui dirige la première expédition anglaise contre l'Acadie, attaque Port-Royal et s'en empare. On ne sait trop si la famille Hébert était encore à cet endroit, mais il est certain que Louis était à La Rochelle en décembre, car il agit comme procureur de Biencourt dans l'affrètement d'un navire qui doit se rendre en «Canada pour traiter avec les Sauvages». Il se peut aussi qu'Hébert ait fait



*Fils de Nicolas, apothicaire, Louis Hébert exerce le même métier que son père. En 1604, il accompagne Du Gua de Monts en Acadie. À Port-Royal, Hébert exerce sa profession et cultive la terre. Retourné en France en 1607, on le retrouve à nouveau à Port-Royal de 1610 à 1613. (C.W. Jefferys. Archives nationales du Canada).*

un court séjour au Nouveau Monde en 1615. Ce qui est certain c'est que, deux ans plus tard, notre homme et sa famille s'installent pour de bon à Québec.

### Climat désagréable

L'endroit où s'établit la famille Hébert n'est rien d'autre qu'un petit poste de traite. Presque tous vivent dans l'Abitation ou son entourage. Le climat qui règne dans la colonie n'est pas des plus agréables. Les représentants de la compagnie voient d'un mauvais œil l'établissement de gens qui ne sont pas reliés directement au commerce

Louis Hébert est considéré comme le premier colon canadien à vivre des produits du sol qu'il a défriché et cultivé. (Archives nationales du Canada).



Marie Rollet, née vers 1590, épouse Louis Hébert à Paris (date indéterminée). Le couple aura trois enfants: Anne, Marie-Guillemette et Guillaume. Elle meurt à Québec, en 1649. (Partie du monument de Louis Hébert par Alfred Laliberté. Parc Montmorency, Québec).



des fourrures. Même les pères récollets éprouvent des difficultés à se faire accepter. Hébert avait bien senti cette opposition juste avant son départ pour le Canada quand on lui avait annoncé que la compagnie coupait son salaire de moitié et que ses gens devaient être au service de la compagnie sans salaire. Heureusement, on n'ampute pas la concession d'une dizaine d'arpents de terre que les associés lui avaient accordée.

### Le potager...Hébert

À peine installé à Québec, Hébert s'empresse de travailler à un potager. «Je visitai les lieux, les labourages des terres que je trouvai ensemencées et chargées de beaux blés, écrit Champlain; les jardins chargés de toutes sortes d'herbes, comme des choux, raves, laitues, pourpier, oseille, persil et autres herbes, citrouilles, concombres, melons, pois, fèves et autres légumes aussi beaux et avancés qu'en France. Bref, le tout augmentant à vue d'œil».

Champlain considère Hébert comme un excellent sujet. En 1621, il le nomme procureur du roi. C'est à ce titre qu'il participe, le 18 août de cette année-là, à une assemblée générale des habitants pour approuver une pétition au roi. Le père

récollet Georges Le Baillif est chargé d'aller présenter à Louis XIII les doléances de la population: on demande l'exclusion des huguenots, l'interdiction de fournir des armes aux autochtones, la création d'un système judiciaire pour sévir contre le vol, le meurtre et les blasphèmes, la construction d'un fort, l'augmentation de salaire de Champlain. L'autorité royale acquiescera à la plupart des demandes.

### Un fief noble

Pour s'assurer de ne pas être troublé dans la possession du lopin de terre que les associés lui avaient concédé, Hébert demande au duc de Montmorency des lettres officielles de concession. Le vice-roi signe le document en février 1623. Trois ans plus tard, à la demande du colon, le nouveau vice-roi, le duc de Ventadour, reconferme la concession en lui ajoutant le titre de fief noble. Pour souligner l'apport important de Louis Hébert dans le développement de Québec, le vice-roi lui accorde une nouvelle concession sur la rivière Saint-Charles: le fief de Lespinay.

Hébert jouira peu de cette nouvelle terre, car il fait une chute sur la glace le mois de décembre suivant. Il mourra peu après. Ses funérailles ont lieu le 25 janvier 1627 et, pour répondre à une de ses demandes, son corps sera enseveli dans le cimetière du couvent des récollets. Sa veuve se remariera en mai 1629 avec Guillaume Hubou et décèdera en 1649. Ce n'est que par sa fille Guillemette, l'épouse de Guillaume Couillard, que Louis Hébert aura des descendants.

Pour Samuel de Champlain, Hébert «a été le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait». Selon le récollet historiographe Chrestien Le Clercq, il mérite bien le titre d'«Abraham de la colonie». ♦

*\*Historien*

**CONNAISSEZ-VOUS  
L'HISTOIRE  
DES INSTITUTIONS  
PARLEMENTAIRES?**

OUI  NON

Ne manquez surtout pas le prochain numéro de Cap-aux-Diamants consacré au bicentenaire du parlementarisme québécois. Revivez les grands moments d'une de nos institutions les plus prestigieuses. Remontez avec nous aux origines des premiers débats qui ont marqué jadis l'Assemblée Législative.

Apprenez quelques anecdotes savoureuses sur certains de nos hommes politiques tels T.-D. Bouchard, Honoré Mercier et bien d'autres.

Cap-aux-Diamants s'engage formellement, pour son prochain numéro, à ne publier que des articles passionnants, riches en photos d'époque. Ce n'est surtout pas une promesse électorale!

Pour information: (418) 656-5040 / 5043